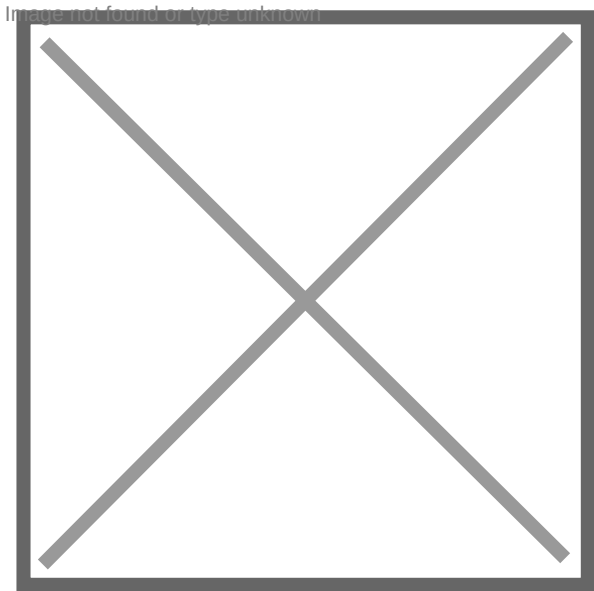




Commission sur compte français d'une société étrangère

Par **Kanna**, le **22/08/2018** à **19:00**

Bonjour,

Ma femme d'origine indienne travaille en Inde. Je suis français et travaille entre l'Inde et la France.

Elle possède un compte en banque en France.

Elle travaille dans l'import/export et touche un pourcentage sur chaque vente.

Est-il autorisé de recevoir ses commissions sur le compte français sans payer d'impôt en France?

Doit-elle obtenir un statut spécifique pour recevoir ses commissions ?

Merci
Kanna